L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
MARDI MATIN, 11 DECEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

ROMAN D'ALFRED DE BRÉHAT.

TROISIEME PARTIE.

LE PRINCE AUX PERLES,
PAR OCTAVE FÉRÉ.

VI.
LA VEILLÉE DU CIMETIERE.
(Suite.)

Il ne fallait pas moins d'un quart d'heure pour aller et revenir. Dès que le messager fut à quelques pas,

—Savez vous, dit Eddin, pourquoi j'éloigne cet homme ?

Non quelle est votre pensée ? demanda le Persan avec quelque anxiété.

—Vous allez la savoir, et j'en conjure votre amitié, n'y mettez pas d'obstacle !

Il fit signe au gardien, qui, fidèle au mot d'ordre, se tenait à une certaine distance, et qui se rapprocha avec empressement.

—Mon ami, lui dit-il, j'ai connu la personne qui repose sous cette pierre, je lui étais profondément attaché, elle avait promis de me suivre lorsque je retournerais dans mon pays.... Des devoirs impérieux m'ont empêché de venir plus tôt lui rendre cette triste visite. Ce tombeau est indigne d'elle. J'entends qu'on lui en érige un plus conforme à mes regrets. Mais dès à présent, je veux la revoir.

—Vous dites ?.... fit le gardien, qui crut s'être mépris.

—Je dis que je paierai tout ce qu'il faudra, tout ce qu'on exigera, mais je veux revoir les restes chéris que recouvre cette dalle.

—C'est une exhumation, alors ?

—Ce sera tout ce qu'il faudra....

—Excusez-moi, monseigneur, dit l'homme, mais il n'y a que la famille, les parents directs qui puissent obtenir ce que vous réclamez, encore cela exige-t-il des formalités compliquées...

—Ecoutez-moi, mon ami. Je suis étranger et je ne peux invoquer les droits que vous dites. Cependant, vous le voyez bien, je n'ai aucune intention suspecte, c'est le chagrin, un chagrin cuisant qui m'inspire. Je veux m'agenouiller devant ces tristes restes, et voir ce que la mort a fait de ce qui me fut si cher.... Voyons, cela est-il donc coupable et impossible ?

—Coupable !.... non, mais impossible, oui ; absolument.

—Absolument !.... demanda Eddin en lui glissant cinq louis dans la main.

—Dame, fit-il en sentant le contact séduisant de l'or, quand je dis impossible.... il est certain qu'on a vu ici même plus d'un exemple de faits analogues.... Mais cela demande tant de précaution, tant de discrétion !.... Il faudrait tant des choses.

—Si ce n'est que de l'argent, je paierai d'avance au besoin, et sans marchander.

—C'est déjà cela.... Vous êtes bien résolu ?

—Irrévocablement.

—Eh bien ! comme, après tout, il ne s'agit que d'un croc-en-jambe au règlement, je vais ruminer cela ; donnez-moi votre adresse, et dès qu'il y aura moyen je vous avertirai.

—C'est entendu.... pour plus de discrétion, pas un mot devant l'homme qui nous a amenés.

Nazir connaissait son ami ; il savait combien il apportait d'opiniâtreté dans certaines résolutions ; celle-ci, d'ailleurs, si triste et si étrange qu'elle fût, ne choquait point ses propres idées ; il était forcé de s'avouer qu'à la place du fiancé d'Annette, il aurait probablement éprouvé le même désir douloureux.

Matériellement, l'exhumation était aisée, car la dalle était mince et n'était supportée par aucune maçonnerie.

Le gardien en jugea ainsi de son côté ; deux jours après la promenade des étrangers, il vint les trouver :

—Si vous voulez pour cette nuit, leur dit-il, l'opération sera possible. C'est mon tour de veille. J'ai mis un fossoyeur dont je suis sûr dans la confidence, mais il demande cent francs.

—Vous en aurez le double chacun.

—Alors, c'est affaire faite. Mon camarade croit se rappeler que la personne était dans un cercueil doublé de plomb ; mais il est fort et adroit, je ne suis pas manchot, et puis, dame, au besoin, vous nous prêteriez un coup de main.

On s'entendit ensuite sur le moyen, sur l'heure, et tout fut réglé.

Les préliminaires même avaient un certain caractère propre à accroître la gravité de l'entreprise. Les deux amis durent se rendre, dans l'après-midi, sous le costume le moins voyant possible, c'est-à-dire enveloppés de manteaux bruns par-dessus leurs vêtements, au cimetière, qu'ils firent mine de visiter, sous la conduite cette fois du gardien de connivence avec eux.

Ils les emmena insensiblement vers la partie la plus écartée, et à l'heure où la cloche donna le signal de la sortie, il leur ouvrit un grand caveau de famille, formant chapelle, dont l'entretien lui était confié, et les y cacha, enfermés sous clef, pour plus de précaution.

Ils durent attendre là pendant un temps fort long. A la nuit, la ronde du surveillant en chef passa dans l'allée sur laquelle donnait la grille de leur retraite. Puis l'obscurité s'épaissit et la nature leur apparut dans un aspect sinistre.

Il ne faisait qu'une clarté d'étoiles disposée absolument pour ajouter à la mélancolie du paysage funèbre qui bornait la vue. C'était un horizon de croix blanches, de colonnes tronquées, de corniches de pierre et de marbre, se détachant de la silhouette opaque des cyprès. Par instants, il s'élevait dans les ténèbres, dans les branches, des murmures vagues d'abord, qui allaient en croissant et finissaient par tourbillonner autour des monuments comme des voix gémissantes ; les hurlements des chiens du cimetière y mêlaient leurs gammes mauvaises augures, tout à coup la brise, qui produisait ces mélopées sépulcrales, tombait, et un silence plus imposant, plus terrifiant encore, envahissait l'espace.

Il fallait être trempé comme nos héros pour ne pas éprouver au moins une certaine impression au moment d'accomplir un si grave dessein, dans de telles circonstances et avec cette mise en scène d'un aspect plus solennelle qu'elle n'avait rien de préparé.

Ils entendirent sonner successivement les horloges ; ce n'était qu'aux approches de onze heures, alors qu'il n'y avait plus à craindre de ronde et que les gardiens et les employés qui n'étaient pas de service seraient dans leur premier sommeil, que l'exhumation devait se faire.

Pour tout comprendre enfin, que l'on songe que cette longue et critique veillée avait, de la part du plus jeune des deux amis, pour unique but l'espoir de recueillir parmi la cendre de sa bien-aimée, quelques-uns de ces cheveux, relique inestimable pour sa tendresse, si la fosse n'avait pas tout dévoré !

Le temps marchait toujours, onze heures allaient sonner lorsqu'enfin des pas se firent entendre. Cette fois c'était les deux hommes. Les chiens les connaissaient, on n'avait rien à craindre avec eux. Ils portaient les outils nécessaires, des pics, une pelle, des cordes, et de quoi ouvrir le coffre.

Les deux amis furent délivrés de leur lugubre cellule, et l'on se dirigea vers la tombe peu éloignée qu'il s'agissait de fouiller.

—Tout va bien, dit le surveillant ; mais il suffirait d'un hasard pour compromettre l'affaire et nous attirer de graves désagréments ; ainsi, messieurs, je vous recommande une fois pour toutes la prudence ; surtout évitez le bruit ; dans le calme de la nuit, le plus léger s'entend très loin.

Le Persan les rassura, et bientôt ils se mirent à l'œuvre.

Eddin bey, assis sur une tombe voisine, les coudes sur ses genoux et la tête dans ses mains, suivait d'un regard fiévreux leur travail.

La pierre mince et plate fut relevée sans peine, et la fosse creusée de nouveau par des gens expérimentés ne tarda pas à se r'ouvrir avec rapidité.

Chaque pelletée de terre et de débris rejetée sur le sol causait une palpitation violente au cœur du triste jeune homme, qui semblait pris d'un accès de délire à mesure qu'il sentait disparaître les obstacles entre lui et ce cercueil après lequel il aspirait.

La lugubre besogne avança à ce point dans cette sombre nuit, au sein de cette mise en scène funéraire, qu'au son jusque-là complètement sourd des outils et des pieds des fossoyeurs dans la terre, succéda un bruit sec et creux.... Le pic venait de porter sur le couvercle de chêne de la bière et les souliers ferrés de s'y poser.

—Attention ! dit tout bas l'un des hommes, nous voici au plus difficile. Il faut absolument qu'un de ces messieurs nous aide.

Eddin voulut s'offrir, mais son ami l'obligea à rester en place et se mit à leur disposition. Grâce à leur propre adresse et à sa force, les cordes passées dans les poignées rouillées du cercueil permirent de le hisser sans faire trop de bruit, et sans beaucoup de peine. Proportionnée à la taille de la pauvre Annette, il était étroit et petit ; le plomb dont il était doublé le rendait seul assez pesant.

La sépulture avait eu lieu dans un des terrains élevés du cimetière, qui est très inégal, la sécheresse du sol avait maintenu le bois intact.

—Pour une belle boîte, fit le fossoyeur de profession, on peut dire que c'est une belle boîte !

—Elle n'en sera que plus difficile à ouvrir, murmura l'autre.

—On en viendra à bout tout de même, reprit le premier en choisissant parmi ses outils.

Eddin ne respirait plus ; il n'entendait rien de ce dialogue profane, qui l'eût révolté. Tout son être était absorbé par ce cercueil, où il aurait voulu s'engloutir à son tour.

Nazir se tenait tout près de lui, le surveillant, attaché à ses moindres gestes, pour prévenir tout écart et toute imprudence.

Les hommes travaillaient de la lime, du tournevis et du ciseau. Ils allaient lentement, car ce coffre avait été fermé avec un soin qui témoignait de l'intérêt de la personne qui l'avait commandé.

Cependant, un effort énergique opéré vers la partie supérieure amena un froissement, et le dessus commença à céder.

Le Touareg se précipita à deux genoux, afin d'être le premier à contempler les tristes reliques.

Les deux hommes, qui n'avaient pas manqué de faire leurs réflexions entre eux sur cette passion poussée jusqu'au delà de la tombe, de la part de l'étranger, échangèrent un mot sur cette tendresse de sauvage tout en achevant d'ouvrir la bière.

Enfin le couvercle se leva d'une pièce.

Chacun s'avança pour regarder. Eddin bey le fit avide, le plus impatient des quatre.

Un quadruple cri d'étonnement s'exhala.

—Rien !.... Rien !....

Le cercueil d'Annette Aubry était vide, il n'avait jamais reçu son corps.

VII.
LES MENDIANTS.

Paris, où tout le monde paraît riche, où la mendicité est interdite, rappelle, hélas ! la parabole des sépulcres blanchis. A chaque pas la désillusion y heurte le charme. Nous n'en connaissons guère, l'Italie exceptée, où les mendiants soient plus nombreux et où ils revêtent, pour arriver tous au même but, des formes plus diverses.

Nous ne parlons pas, bien entendu, des mendiants autorisés qui s'introduisent dans nos cours sous prétexte de charivari musical, de ceux qui distribuent de l'eau bénite, de ceux qui ouvrent les portières, de ceux qui nous guettent au coin de chaque rue ou dans tous les angles, ayant pendu au cou un écriteau et une boîte de crayons. Ceux-là nous a toujours paru un des traits les plus fâcheux de l'esprit administratif, dès qu'un pauvre diable a perdu pied ou salle dans une bagarre, qu'il est devenu aveugle ou cul-de-jatte, on lui décerne une médaille de chanteur :

—Tu ne peux plus travailler, voir ou marcher, chante !

Heureux encore qu'on ne leur dise pas de danser !

Passons, il ne doit être ici question que d'un fléau moins officiel, que l'on a l'air de traquer, mais qui renaît et renaîtra jusqu'à ce qu'on se résigne à s'occuper moins des utopies de bienfaisance et à entrer tout de bon dans la pratique.

Dans cette catégorie des mendiants non autorisés, il y a les enfants qui vous poursuivent au bouquet de violettes à la main, trottant nu-pieds dans la poussière et dans la crotte, jusqu'à ce que, cédant à leur importunité, nous leur donnions le sou qu'ils implorent. Pauvres petits !

Ne regrettez pas l'obole que vous leur jetez. Elle leur profite plus ou moins directement ; car il y a là dans un coin, sous une porte, derrière un arbre, une femme, une mégère souvent, une mère quelquefois, qui attend cette aumône pour leur donner du pain ou pour ne pas les battre.

La plupart du temps, ces enfants sont loués huit à dix sous par jour, aux mendiants qui les exploitent, par leurs parents dans la misère. Plus ils sont pâles et d'apparence pitoyables, plus on les recherche, la compassion des passants étant en général proportionnée à l'aspect de ces malheureux êtres. Aussi, pour leur maintenir ce teint maladif, ces membres décharnés, les exploiteurs leur ménagent-ils la nourriture et le repos.

D'autres malheureuses femmes mendient seules et pour leur propre compte. On les rencontre surtout le soir, accroupies, ramassées sur elles-mêmes, dans les quartiers écartés, sur les boulevards excentriques. Elles portent sur leur triste personne le stigmate poignant du deuil et de la misère.

Un soir, deux de ces femmes, ayant l'habitude de se rencontrer vers le haut des Champs-Elysées, finirent par lier conversation.

L'une appartenait à la première sorte, elle tenait par la main deux enfans, un tout petit garçon de trois ans à peu près et une fille déjà grandelette.

L'autre était seule, assise sur ses talons, au pied d'un gros arbre, enveloppée d'une mante noire trouée et d'un voile noir sale et fripé. Elle offrait l'aspect d'une masse se confondant dans la pénombre avec l'arbre lui-même, et bien peu de passans l'eussent remarquée si, de dessous cet accoutrement, ne fut sortie une voix larmoyante psalmodiant timidement une strophe de cantique, toujours la même.

—Dites donc, la mère, fit la femme aux enfans, vous n'avez pas l'air de faire vos frais ce soir. Il ne passe pas un chat.

—Je les fais rarement, répondit la chanteuse ; mais il me faut si peu pour vivre !

—C'est vrai, vous êtes seule, vous !

—Hélas ! seule depuis bien longtemps ! fut-il répondu avec un soupir, et voilà la source de mes malheurs, de mes chagrins.

—Dame ! qui n'a pas les siens ! Vous pensez que ce n'est pas non plus sans avoir terriblement souffert que je me suis résignée à ce métier avec mes enfans.

—Oui, vous avez vos enfans, vous ! Tandis que moi, j'ai perdu ma fille, une petite fille qui serait de l'âge de la vôtre, et si gentille, si caressante !....

—Elle est morte ?

—Non, répondit la pauvre femme en arrachant ces mots du fond de sa poitrine,—on me l'a volée ! Mon mari en est mort de chagrin, moi j'en ai perdu tout courage, et voilà où la ruine et la tristesse m'ont amenée !

—Votre mari est mort, à vous ! s'écria d'un accent qui ressemblait presque à de l'envie, la mendiante aux enfans, vous êtes bien heureuse !

—Le vôtre est vivant ?

—Mieux vaudrait qu'il ne le fût pas, pour lui et pour nous ! fut-il répondu avec amertume.

L'autre femme n'osa pousser plus loin ses questions, elle sentit qu'il y avait là un de ces secrets poignans, honteux souvent, qu'il faut laisser libre de s'épancher ou de se cacher. Elle paraissait avoir un fond de délicatesse, un vernis d'éducation, supérieurs à ceux de sa concurrente. Elle éprouva même une émotion, qu'elle eut peine à contenir, en entendant la petite fille dire doucement à sa mère :

—Maman, je t'en prie, ne dis pas de mal de papa ; il était si bon et si malheureux !

—Bon ! c'est possible, mais après ce qu'il a fait !

—Maman, le monsieur était bien méchant, tu sais !

—Allons, assez ! dit la femme. Attention, voici du monde.

Elle se retira vivement derrière un arbre ; ses deux enfans, pour ne pas nuire à la mendiante solitaire, gagnèrent de l'avant, et celle-ci entonna son plaintif refrain.

Quelqu'un venait : c'était un tout jeune homme, vêtu comme le sont en général, quand ils sortent à pied et incognito, les Turcs et les Levantins de séjour à Paris, ainsi que les personnes de leur entourage : c'est-à-dire coiffé d'une calotte rouge à gland bleu, et portant une lévite à collet droit.

En ce promeneur, nous reconnaîtrons Ali, qui regagnait sans se presser l'hôtel de la rue Lord Byron. Il donna deux sous à la mendiante et passa.

Dix pas plus loin, dans la pleine clarté d'un reverbère, il fut accosté par les deux enfans, avec la phrase ordinaire :

—Un petit sou, mon bon monsieur, s'il vous plaît, nous n'avons pas mangé depuis hier....

Il s'arrêta, ayant toujours eu pour les petits enfans une amitié particulière, et se mit à considérer ceux-là.

—Pas mangé d'aujourd'hui !.... fit-il, c'est bien vrai ?

—Oui, mon bon monsieur.

Il fut tenté de leur donner deux sous comme à la mendiante, mais se reprenant :

—Saperlipopette ! fit-il, usant d'un vocable qu'il n'avait rien d'oriental ; suis-je bête ! Deux sous ! il n'y a pas de quoi avoir du pain !—C'est bien, bien vrai, ce que vous me dites là ? leur redemanda-t-il.

La petite baissa la tête, mais le petit répondit effrontément :

—Oh ! oui, monsieur !

—Vous n'avez donc ni père ni mère, ni tenans ni aboutissans ?

Le petit se taisait toujours ; son frère, quoique beaucoup plus jeune, était mieux dressé ou plus menteur.

—Personne, monsieur ; nous sommes perdus.

—Perdus ! Ah ! ça me connaît, moi, les enfants perdus ! Si c'est comme ça, venez vous en avec moi, les petiots, je vais vous faire manger, dormir et recueillir.

A continuer.

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

MARDI SOIR, 11 Décembre.

La charmante LOTTA dans "JENNY LIND" et DUDY O'TROT

CE SOIR — JENNY LIND AT LAST—IRELAND AS IT IS, drame, — THE SWISS SWAINS, vaudeville. 11 déc

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

DIRECTEUR..............G. OSTERMANN.

Mardi, 11 Décembre 1866.

A la demande générale, EIN' LE CHTE PERSON, Opérette en 4 actes.

Mlle Antoinette Fehringer remplira le rôle de Rosalie. 11déc

Académie de Musique.

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL..Propriétaires et Directeurs
J. Kertridge, Secrétaire.

SECONDE SEMAINE DE

LA GRANDE COMBINAISON.

Mardi 11 Décembre 1866.

Scènes complètement nouvelles—Divertissements des plus grands, dans lesquels figureront Mlle CHRISTINE ZAVISTOWSKY, et le Corps entier du Ballet. Mesdames REYNOLDS et FRANK LACEY. Les deux grands artistes à sensation—Wm. CARLETON, le chanteur irlandais, populaire—HART, THOMPSON, REEVE, et le célèbre Corps de MIMES Ethiopiens—Les illusions de spectres inimitables.

Un Voyage dans la Lune !

A l'étude, pour être représenté sous peu, le grand ballet Mimique et les Tableaux illustrés, intitulés : LES CONTREBANDIERS. Tout le Corps de Ballet du Théâtre paraîtra dans cette circonstance. 10déc

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer..........................Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curieuses qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des momies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de léopards, de singes, oiseaux, &c., &c., sera exposée journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre. 3 oct

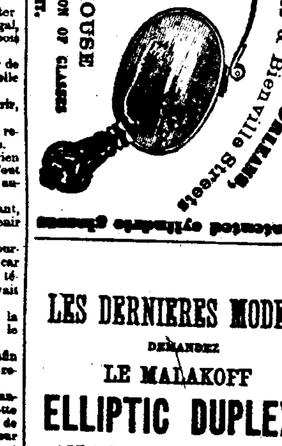

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ

LE MALAKOFF

ELLIPTIC DUPLEX.

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS se PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort ; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie achetant.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., &c., ce sont les meilleurs, les plus agréables ; ils joignent la durée et l'économie à cette ÉLÉGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC DUPLEX

Le Malakoff par Excellence
Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne sauraient en trouver d'aussi bons.

A vendre partout.

Manufacturés exclusivement par

WESTS, BRADLEY & CO,

97, Chambers,—79 et 81, Reade streets, New York

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITE remarquables du cercle. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre une pareille combinaison.

L'estampe à l'encre rouge, savoir : "J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m tlj

POUR MOBILE, DIRECTEMENT

Ligne Morgan — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif.

Départ, MARDI, le 11 décembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

POUR MOBILE DIRECTEMENT, le steamer neuf

LOUISE,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine Jas. H. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

11 déc—1

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.— Ligne de Morgan.

Départ MARDI, le 11 décembre, à 8 heures du soir.

Passage à la cabine pour Galveston $15.

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Fret pour Lavaca et Indianola pris à 25 p0/0 au-dessous des tarifs réguliers.

Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca,

Le steamer en fer à basse pression et à aubes

WM. G. HEWES,

commandant Geo. E. Tripp, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

9 déc Au coin des rues Camp et Commune.

Pour Brazos Santiago.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Départ, MERCREDI, 12 décembre 1866, à huit heures du soir.

POUR BRAZOS SANTIAGO

Le steamer en fer à basse pression et à aubes,

AUSTIN,

D. S. Austin, capitaine,

Partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour le fret ou le passage s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

Au coin des rues Camp et Commune.

8 déc

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	"	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2800	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vassler, "
HAVANA	2000	"	Whitman, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	"
MISSOURI	1400	"	Hudson "

Le vapeur

MISSOURI,

Hudson, commandant,

Partira MERCREDI, 12 décembre 1866, à 7 h. A. M., et sera suivi par le vapeur

MERRIMACK,

Vassler, commandant,

Partant SAMEDI, le 15 décembre 1866, à 7 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson touchant à la Havane pour déposer les passagers et les malles.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent,

33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

15 août No 5, Bowling Green, New-York.

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :

EUROPE	Lemarié	Samedi	15 déc.
ST-LAURENT	Surmont	Samedi	29 déc.
PEREIRE	Duchesne	Samedi	12 janv.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi	26 janv.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $4 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à

GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 12 Commune, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel ; Au Hâvre, chez William Iselin & Cie.

☞ Les personnes désirant pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune.

Avis aux Passagers pour Bordeaux.

Départ, 14 Décembre 1866.

Le beau navire français de grande marche BONS FILS capitaine Privat, ayant toute sa cargaison engagée, partira pour ledit port comme ci-dessus. S'adresser, pour passage seulement au capitaine à bord, poteau 41 Quatrième District, ou à

V. MAIGNAN & F. LABORDE,

6 déc—au 14 déc 23 et 25, rue Bienville.

PAQUEBOT REGULIER de la COTE et du BAYOU LAFOURCHE—Quatre départs par semaine.—Le bateau à vapeur CARRIE POOL, capitaine J. W. Aucoin, part tous les Lundis et Jeudis, à midi.—Le LOTUS No 2, capitaine E. O. M laçon, part tous les Mardis, à 5 heures du soir, et tous les Samedis à 10 heures du matin.—Le LOTUS No 2 remplacera le New Era. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

CELLOS & GWARTNEY,

13, Front street,

4 déc—1m A. MEYNIER Jr, 21 St-Louis.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, MERCREDI et SAMEDI, à 4 heures P. M.—Le steamer Pioneer, capitaine Louis Paranton (Jos. P. Wimer, commis), partira pour les ports indiqués ci-dessus pour Thibodaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les points intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CELLOS & GWARTNEY,

13, Front street,

4 déc—1m A. MEYNIER Jr, 21 St-Louis.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine N. H. King, commis Richard partira régulièrement pour Thibodaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à CELLOS & GWARTNEY,

13, Front street,

A. MEYNIER Jr, 21 St-Louis.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17nov 1m

Départ, MERCREDI, 12 du courant, midi—Le bateau à vapeur THOS POWELL, capitaine Jos. Dalferes, commis Jos. A. Puig— Pour Thibodauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la côte. Le Powell partira régulièrement.— Attention particulière aux passagers et au frêt de la côte. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

J. S. RELF,

rue Tchoupitoulas No 4.

Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces. 9 déc.

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAIZE. — Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Moreauville, Jonction, Entreprise, Evergreen et tous les ports intermédiaires. L'excellent paquebot J. D. Hinde, capitaine H. H. Bread, commis A. P. Trosdale, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. E. CARLIN,

rue de la Vieille-Levée, No 33.

VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces. 9 déc

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine M. Charlet, commis Wm Taylor, pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des connaissements jusqu'à Lockport, et pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

RIPLEY & Co,

30 nov—1m Rue du Canal, No 32.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ : tous les MARDIS, à 5 heures du soir.

Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Irène, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Gus. E. LOUAILLIER, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Fort Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POLLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 9. DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2. J. S. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, No 13. 20 nov

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M SHARP, capitaine A. Dugas, commis Frank Dalferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte.—Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le frêt de la Côte. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP se reliera régulièrement à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à du frêt jusqu'à Lockport. 17nov—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats Unis.—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E Lee prendra du frêt et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du réembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 18nov—1m

Daniel Cobb. Jno Cobb. Forrester Dolhonde

Cobb, Dolhonde & CO, | Cobb, Dolhonde & CO,

Facteurs de Coton et de Tabac. | Commissionnaires

COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS. Nlle-Orléans, Le. | ET EXPEDITEURS. St Louis, Mo.

Ils sollicitent des ordres pour l'achat et la vente de Coton, Sucre, Mélasse, Café, Groceries, Produits de l'Ouest, Grains de toute espèce, Foin, Fournitures de navires, Toile d'emballage, Corde, Tabac, &c. Il leur sera consacré une attention personnelle.

Ils font des avances en comptant sur expéditions des susdits articles à notre adresse ou à celle de nos amis de New York, MM. Hutchinson & Cobb, 33, Broadway. 2 déc—1m

SERVICE MEDICAL du Dr. ORIARD,

Connu en TRAITEMENT GRATUIT des maladies Aiguës et Chroniques.

Ce traitement basé sur une loi physiologique qui ne fait pas encore partie du domaine de la Science, consiste en TOPIQUES SPECIAUX secondés par l'action de divers médicaments homœopathiques.

Le nombre des cures remarquables obtenues à Paris, par cette médication est considérable. En septembre dernier, le SERVICE MEDICAL de Paris, établi rue Suisse, No 36, recevait déjà de 330 à 340 malades, en un jour.

Les personnes désirant connaître cette méthode médicale, la trouveront décrite dans le Manuel de Médecine Pratique du Dr ORIARD et dans son journal, qui sont l'un et l'autre à leur disposition, rue Esplanade, No 37.

LE SERVICE MEDICAL GRATUIT est ouvert tous les jours de la semaine de 5 à 8 heures le soir.

Le dimanche, de 7 à 10 heures, le matin, 37, rue Esplanade entre les rues Chartres et Royale. 24nov—1m d.

124..........CHARTRES..........124

M. PERL G. L. KOUNS BEN B. KOUNS

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE-ORLÉANS.

Drogueries en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains, Parfumerie et articles de toilette, Brosses, Peignes, article de fantaisie, &c., &c.

☞ Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures. Le patronage du public est sollicité.

☞ Un escompte libéral est fait au commerce. 22 nov.

Krug & Co. à Reims.
A. Rochereau & Co., seuls Agents à la Nouvelle Orléans.

AVIS D'ÉLECTION.

Pour Représentant à la Législature d'Etat, à l'effet de remplir les vacances qui ont eu lieu dans les Cinquième, Septième, Huitième Neuvième et Dixième Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans.

EN conformité d'un writ d'élection daté du cinq de décembre 1866, et à moi adressé par son Excellence J. Madison Wells, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés des Cinquième, Septième, Huitième Neuvième et Dixième Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans, comprenant les Dixième, Onzième, Douzième, Quatorzième, sixième, Dix-septième, Dix huitième, Dix-neuvième, Vingtième, Vingt et unième, Vingt-deuxième, et Vingt-troisième arrondissements d'élection en la ville de la Nouvelle-Orléans, sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le JEUDI, vingtième jour de décembre mil huit cent soixante-six, de Représentants à l'Assemblée Générale de l'Etat des Districts Représentatifs susdits à savoir :

Un Représentant du Cinquième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'Hon L. E. Lemarié.

Un Représentant du Septième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'Honorable Joseph Solomon.

Deux Représentants du Huitième District Représentatif, à l'effet de remplir les vacances occasionnées par le décès des Hon S. P. DeLallaire et J. De amore

Un Représentant du Neuvième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. Jules Fuida.

Un Représentant du Dixième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. Henry Bensel, Jr.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection des dits Districts Représentatifs, depuis huit heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M., le jour susdit vingtième de décembre mil huit cent soixante six, afin de recevoir les votes des Electeurs qualifiés des dits Districts Représentatifs, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par les autorités désignées par la loi.

L'élection devra être conduite et les retours en triplicata, devront être envoyés au soussigné chargé de les transmettre conformément à la loi.

HARRY T. HAYS,

10 déc Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Liqueurs, Champagne, &c.

Liqueurs extra superfine de J. CHAUVET et de MARIE F. FIGEROUX & Co.

Liqueur Hygiénique, JAUNE et VERTE de PERE KERMANN.

Anisette de J. CHAUVET, en PANIERS EXTRA SUPERFINE.

Marasquin EXTRA SUPERFIN.

Absinthe suisse d'EDOUARD PERNOD.

Kirsch do do do.

Cassis du MONT D'OR de NOILLY PRAT & Co.

Champagne Piper-Heidsieck, VERITABLE.

Do de BENJ. & EUG. PERRIER.

Do de DEBELNAUT.

Vins fins EN CAISSE, DIVERS CRUS.

Eaux-de-vie de Cognac de J. FAURE & Co, ROUILLAC, de LAPRADIERE et de MARE, CANTILLON FINE CHAMPAGNE.

Vieux Whisky Bourbon de DAVE JONES, KELLER, WICKLIFFE, BELL et TUSCALOOSA.

A vendre par

T. BAILLY BLANCHARD Jr.,

9 déc—10f 38 et 40, Vieille-Levée.

En débarquement des navires

Felix et Jupiter, de Bordeaux :

250 BARRIQUES VIN ROUGE CLAIRAC, de BEGUÉ et PELLÉ.
61 do VIN ROUGE COTE LORMONT de J. LACOSSE.
25 do VIN BLANC ST-GERMAIN de BEGUÉ et PELLÉ.
300 CAISSES VIN BLANC ST-GERMAIN de BEGUÉ et PELLÉ.
100 do VIN BLANC, 24|2 bouteilles, de BEGUÉ et PELLÉ.
1700 do VIN ROUGE CLAIRAC, de BEGUÉ et PELLÉ.
100 do VIN ROUGE, 24|2 bouteilles, de BEGUÉ et PELLÉ.
37 BALLES BOUCHONS REGULIERS et POINTUS.
20 CAISSES de 100|2 PETITS POIS AU NATUREL.
4 CAISSES THOM MARINE.

A vendre par

T. BAILLY BLANCHARD Jr.,

9 déc—7f 38 et 40, Vieille-Levée.

OSCAR BERCIER,

No 60 rue des Magasins,

A constamment en magasin :

PORC MESS, en barils et demi barils,
VIANDES fumées et salées,
BOEUF MESS en barils et demi barils,
JAMBONS FUMES assortis,
SAINDOUX ET HUILE DE SAINDOUX,
CHANDELLES STAR ET AMIDON DE FOX,
WHISKY RECTIFIE ET VIN EN CAISSES,
FICELLE, TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE,
FARINE de choix pour famille. 9 déc—6

En débarquement du navire

LOUISE et GABRIELLE :

25 barriques VIN DE MARSEILLE très corsé,
40 caisses ABSINTHE Rivoire frères,
100 d. VERMOUTH do.

A vendre par S. BESSE,

9 déc—6f No 3, rue Tchoupitoulas.

A vendre par
A. ROCHEREAU & Co,

16 et 18, rue St-Louis.

25 huitièmes Eau-de-Vie, J. B Godard.
15 huitièmes Eau-de-Vie, P. Godard.
50 huitièmes Eau-de-Vie Ph. Godard & Co.
70 caisses de 100|4 boîtes Sardines, Marquet Je,
10 do 100|2 do do do,
19 do 100|2 do Champignons Levesque,
10 do 100|2 do Sardines,
20 do 50|2 do Petits Pois,
10 do 100|2 do do,
300 do Vin rouge,
120 do Moutarde,
50 do Fruits assortis au jus,
30 do Saucissons,
10 barils Vinaigre,

en débarquement du navire "Jupiter," de Bordeaux. 6 déc—6f

A vendre par
A. ROCHEREAU & Co.,

16 & 18 Rue St. Louis

300 CAISSES Savon de Marseille,
40 barriques Vin Rouge St. Loubes,
20 do do do St Macaire,
25 do do do do,
30 do do do Monteferrand,
15 do do do Latresne,
50 caisses 50|2 boîtes Sardines Sucbelle & Co,
6 do Saucissons de Lyon,
2 do do d'Arles,
30 do 100 demi boîtes Champignons,

en débarquement du navire Feliz, de Bordeaux. 6 déc—1 oem

A vendre par
A. ROCHEREAU & Co.,

16 & 18, Rue St. Louis.

20 caisses Absinthe Dandicolle et Gaudin,
40 caisses Vermouth, do

en débarquement du navire "Sorento," du Havre. 6 déc—6f

En débarquement des navires Félix, Jupiter et Frank Marion, de Bordeaux,

120 barriques vin rouge de Narbonne,
80 do do St-Macaire,
500 caisses 12 bouteilles vin rouge, Lo n's Brand.
250 de 12 do vin blanc Graves de Labrèche.
100 caisses 100|2 boîtes sardines à l'huile.
250 caisses 100|4 boîtes do do.
10 caisses 100|2 boîtes petits pois au naturel de Garres Jne.
5 caisses 10|2 boîtes champignons do.
36 huitièmes cognac Larronde fine Champagne 1825
40 do do vieux cognac Larronde.
100 caisses 12 bouteilles vin rouge supérieur Cantenac.
100 caisses 24|2 do do.
85 do 24|2 do do Margaux.

A vendre par VE MAIGNAN & F. LABORDE,

8 déc—7 23 et 25, rue Bienville.

Essence ! Essence ! &c., &c.

100 livres essence de Bergamotte,
25 " " Limon,
6 " " Marasquin
150 onces " Rose,
50 " " Néroli,
75 livres opium de Smyrne,
5 caisses de réglise de Calabre, en bâtons,
25 damejeannes de 20 et 10 gallons fleur d'oranger, qualité supérieure,
50 caisses fleur d'oranger, qualité supérieure,

En débarquement et à vendre par

PIAGGIO BROS.,

6 déc—6f 42, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Jupiter, venant de Bordeaux :

60 barriques vin rouge FF.
582 caisses do Graves de Saillans FF.
60 caisses fruits à l'eau-de-vie,
10 balles bouchons No 1.

A vendre par

COUTURIE & BORDELOIS,

7déc—6f 71, rue Vieille-Levée.

En débarquement de la barque Félix, de Bordeaux.

500 BARRIQUES vin rouge "Martinot,"
25 do do do Fronsac,
1000 caisses do do Martinot,
125 do fruits au jus, assortis,
125 do do à l'eau-de-vie,
100 do vermouth,
100 do absinthe, à vendre par

4 décembre—6 AUG. COUTURIÉ.

En débarquement des navires
SORRENTO, du Hâvre, et JUPITER, de Bordeaux.

20 caisses Abricots à l'eau-de-vie,
15 do Fruits assortis à l'eau-de-vie,
15 do de 100|2 boîtes Sardines sans arêtes,
2 do de 100 boîtes Maquereaux à l'huile,
10 do Petits-Pois verts de "Daniel, de Paris,"
10 do Haricots verts, Haricots flageolets, Macédoines de légumes, Cèpes à l'huile, &c,
10 do Champignons de Paris,
2 do Truffes noires du Périgord en 1|2 et quarts de bottes,
30 do Moutarde impériale,
30 barils Vinaigre de vin blanc,
40 caisses Vinaigre d'Orléans, supérieur,
300 do Olives farcies, Capres, Cornichons et Salaisons assorties.

A vendre par

HENRY VALETON & CO.,

7 déc—6f 27, 29 et 31, rue Bienville.

En Magasin et à vendre par les Soussignés :

25 caisses Absinthe suisse "Ed. Pernod,"
25 do do do "Richard et Muller,"
20 do Kirsch "Ed. Pernod,"
10 do do "Richard & Muller,"
100 do Cassis, Eaux-de-Noix, Ratafia de cerises, Punch au Rhum, &c.

A vendre par

HENRY VALETON & CO.,

7 déc—6f 27, 29 et 31, rue Bienville.

Maccaroni et Vermicelli d'Italie.

1,000 CAISSES MACCARONI et VERMICELLI d'Italie, en débarquement de la "Louise Gabrielle," arrivée de Marseille, à vendre par

F. AVET & CAMBON,

3 déc—6f Nos 59 et 61, Vieille-Levée.

En débarquement du navire Louise et Gabrielle de Marseille,

Huile, Vermouth, Vins, &c.

1,000 paniers huile Plagniol grandes et demi bouteilles ;
1000 caisses vermouth, Noilly, Pratt & Co ;
150 barriques vin rouge, Bergasse ;
100 do do Bandol ;
50 do do Fontnaire & Rougeis, Cette
125 quarts sherry PAUL EMILE THOMAS ;
50 do Port do do do
271 caisses savon, Hanavon ;
25 balles bouchons pointus, réguliers et à damejeanne.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,

5 déc—7f 63 Vieille-Levée.

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No 19 de la rue Baronne, de l'autre côté, au-dessus du magasin de chaussures de J. Boustillo et à côté de l'église des Jé suites. Lleot—3m

J. BOUCHOUX,

Rue St-Pierre 49, entre Chartres et Royale

BALCONS, verandahs, railings de bureaux, fermetures à claire-voie, tentes, &c.

Réparation de Coffre-forts.

Serrures fines françaises pour magasins et portes d'entrées. Toutes grandeurs incrochetables. 24 nov—1m

Corde d'emballage, faite à la machine !

LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la toile d'emballage de la meilleure qualité de forme bebituelle et en demi rouleaux, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock et s'assurer de nos prix.

JOHN GILMORE & CO.,

Les ordres sont reçus et exécutés par M S BRADY,

2 déc—3m Rue de l'Union, No 19.

La Señorita Mazzocchi, de Roma,

(ITALIA,)

PROFESORA de música vocal é instrumental, calle del Canal, No 2-2, esquina á la de Rampartz,—anuncia respetuosamente al público que da lecciones de Piano, de Harpa, de Guitarra y de Música vocal segun los preceptos de la escuela italiana. Recibe en su casa á los discípulos, ó va á las suyas á dar lecciones. El precio es módico. 1er déc—1m

Mlle MAZZOCCHI, de Rome,

(Italie)

MAITRESSE de musique vocale et instrumentale, No 202 de la rue du Canal, coin Remparts—Annonce respectueusement au public qu'elle donne des leçons de PIANO, de HARPE, de GUITARE et de MUSIQUE VOCALE d'après le genre italien. Elle reçoit les élèves chez elle ou se rend chez eux. Ses prix sont modérés. 30 nov—1m

Leçons de peinture et du dessin.

M. G. DEVELLE annonce qu'il est disposé à donner des leçons de dessin de tout genre d'aquarelle-gouache, et de peinture à l'huile, soit dans les pensionnats soit dans les familles. S'adresser rue St-Claude, No 185. 18nov—1m

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grünewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., lock box 112 Post-office. 14 oct—3m

Restaurant à Vendre.

ON offre à vendre un restaurant et un café, ayant un poste d'huîtres attenant, situés No 6 rue Remparts, près Canal, soit pour une moitié de l'établissement ou un associé, soit pour le tout.

Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux ou chez J. J. HERR,

23 nov coin Gravier et Nouvelle-Levée.

Nlle-Orléans, 29 novembre 1866.

Bureau d'Immigration pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau de Poste, Boîte 2286.

Aux Planteurs, Fermiers et autres personnes de l'Etat de la Louisiane ayant des Terres qu'ils désirent vendre, louer à bail, louer ou exploiter par Actions—

AVIS est donné qu'un grand nombre d'immigrants arrivent dans le port de la Nlle Orléans, par l'influence des Agents de ce Bureau en Europe, et ces immigrants désirent souvent travailler sur des habitations aux conditions.

Vous m'obligerez en me faisant parvenir, par la Poste ou tout autre moyen, des listes de vos terres, me dire où elles sont situées et me donner votre adresse.

Je suis respectueusement &c.,

DR. THOS COTTMAN,

1er déc—1½ Chef du Bureau.

Banque City National de la Nlle-Orléans

Nlle-Orléans, 4 décembre 1866.

L'élection régulière annuelle des actionnaires de cette Banque, pour l'élection de Directeurs, aura lieu, au local de la Banque, le premier lundi de janvier,— 7 du mois prochain—de 10 heures du matin à 4 heures de l'après midi.

N. T. N. ROBINSON,

4 déc— caissier

BANQUE D'AMERIQUE

NOUVELLE-ORLEANS, 24 novembre 1866.

L'ELECTION annuelle de treize directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, le MERCREDI, 19 de ombre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

18 nov—1m AM FORTIER Caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1866.

LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter au bureau de la Banque, le 1er décembre prochain et pendant trente jours de cette date à l'effet d'échanger leurs actions [illegible] dans le capital.

Par ordre de la Direction.

31 oct 2m—2pe L. BERNARD, Caissier.

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 10 oct—2m

GEO. H. DUNBAR,

MARCHAND DE LIQUEURS,

12 & 14

RUE St LOUIS,

15 an—1 an. NLLE-ORLÉANS.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme préc demment, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes) les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies qui proviennent d'un sang vicié, sont radicalement traitées avec des préparations dont il est le seul dépositaire.

Guérison certaine de la gale (itch) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien.

1er déc coin Orléans et Bourbon

Souliers ! Souliers ! Souliers

POUR

DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS.

JOHN NORWOOD

Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il est maintenant prêt à remplir tous les ordres, de la ville ou de la campagne, pour les meilleurs SOULIERS de sa manufacture. Il assure ceux qui lui accorderont leur appui que les ordres seront exécutés de la manière la plus satisfaisante. Il a également en magasin un stock complet d'Articles du Nord, les meilleurs qui se trouvent sur le marché.

Les Artistes du Théâtre acquerront la certitude que sa spécialité d'Bottes et de Souliers pour la scène rivalise avec ceux de Paris et de New York. Ils sont invités à s'adresser à lui ou à l'autre de ses magasins.

JOHN NORWOOD,

Rue Baronne, No 9, près Canal,

Et

Au coin des rues Douane et Tremé.

N. B.—M. A. STIEWEL célèbre fabricant de souliers, au No 153 de la rue du Canal, informe respectueusement ses amis que s'étant retiré du commerce de chaussures, il a vendu son célèbre stock de formes et de mesures à M. John Norwood, qui s'efforcera de mériter leur patronage. 13 nov—1m

KNIGHT & CO.,

MARCHANDS DE

Machines d'Habitations

ET DE

Moulins, Machines à travailler le Bois et Instruments Aratoires.

NOUS avons constamment en magasin un grand assortiment d'articles dans notre genre de commerce et sommes à même, par l'entremise de nos agents du Nord et de l'Est, à remplir promptement et à un peu plus que les prix de manufacture, les ordres pour machines, instruments aratoires, &c, qu'on ne trouve pas d'habitude sur le marché.

Le grand changement qui s'est opéré dans notre système de travail, exige un changement dans les instruments en usage ; aussi avons-nous pris les mesures nécessaires pour offrir, à des prix qui permettent de les acheter.

MACHINES ECONOMIQUES

les mieux conditionnées pour l'agriculture et les manufactures. Nous avons également les chaudières à sucre, de

LEEDS & CO.,

les Appareils, les Vis, &c., de NEWELL, et ferons des contrats, aux mêmes prix qu'eux, pour toute espèce de travaux exécutés à notre établissement.

Rue Gravier, No. 72,

2 déc—1m NOUVELLE-ORLEANS.

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 54, courtiers de change étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur Merchant's National Bank, de New York, et sur la banque d'Amérique. 13 oct—3m

MALADIES SECRETES

MR. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourbon, ou il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, chez les deux sexes, sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 8 heures du matin, à 6 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et de l'écoulement F. GAUDOZ

18 oct—6m rues Conti et Bourbon

Vin de Champagne.

Attendu par Barque PRISCILLA.

50 caisses CHAMPAGNE Carte Blanche, quarts,
25 do do do do pintes,
50 do do Dry Verzenay quarts,
25 do do do do pintes,

A vendre par les Agents

PAUL ADOUE & CO,

17 nov—1m 20, rue Toulouse.

T. L. CUNNINGHAM & Co. ROBERT MOORE & SON
Nlle-Orléans, (Lne) Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166....GRAVIER ET 17....UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers.

Dépôt d'acier, charrues, moulins à mais, &c.

Fourniture de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTS MARVIN & CO. New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 28 sept—4m

Chimie pratique et analytique.

LE Laboratoire du Département de Médecine de l'Université de l'Etat de la Louisiane sera ouvert, à partir du 15 NOVEMBRE, pour les leçons particulières de Chimie pratique et analytique. — Des essais et des analyses de métaux, charbons, eaux minérales, sols, produits, etc., seront faits avec application de la cuimie aux arts.—S'adresser au concierge, à l'Université, rue de la Commune, entre les rues Baronne et Philippa. 15n—1m

TRÈS BAS PRIX.

GARNITURES de Robes, en perles, de tout genre ; BOUTONS-CAMÉE et BOUTONS EN PERLE, de toutes grandeurs ; DENTELLES et CLUNY, 1ère qualité ; MERCERIE, CEINTURES et AGRAFES, PARFUMERIE étrangère, Eau de Cologne de J. M. Farina, Articles de Bureau français et américains.

16 nov—1m MYER PHINEAS, 76, rue du Canal.

Grocerie ! Grocerie !

A vendre, pour cause de départ une jolie grocerie. Fixtures à bas prix, un fond de marchandises, ayant un faible stock, si ce n'est l'Ursulines, No. 17, près le marché aux légumes.

S'adresser sur les lieux.

27 nov—1m

JOHN RAWLE. ROBT. C. MOTT

MOTT & RAWLE,

Marchands en Groceries, Vins, Liqueurs, Thés, &c., de choix,

RUE DU CANAL, No 159.

2 déc—1m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

J. A. BLAFFER & Co

(Successeurs de Wm. MASSEY.)

Seuls agents pour la vente de

XX DRAUGHT ALE.

Ale en barils, demi-barils et bouteilles de

MASSEY, HUSTON & Co.

Ils reçoivent un nouvel approvisionnement par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.

Les marchands, les buvettes, les hôtels, les clubs et les familles sont approvisionnés, sur demande, de cet excellent Ale en barils, en demi baril et en bouteille.

Des conditions avantageuses pour l'ale en baril, sont offertes aux personnes qui mettent en bouteille.

La Maison sollicite les ordres de la campagne ; elle a les remplira promptement.

ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN BOUTEILLES :

Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.

DEPOT POUR LA VENTE EN GROS :

No 52 de la rue Nouvelle-Levée.

8 nov—3m

Agences ! Agences !
CHATEAU GISCOURS

G. PESCATORE.

J. H. WUSTENBERG, BORDEAUX

CARTE BLANCHE.

RUINARD PERE & FILS, RHEIMS.

Les soussignés ayant été nommés seuls agents pour les Etats-Unis, de J. H. Wustenberg, de Bordeaux, et de Ruinart Père & Fils, de Rheims, pour la Louisiane, annoncent au public qu'ils attendent du Havre, par le navire "SORRENTO,"

200 caisses CARTE BLANCHE et VERZENAY en grandes et demi bouteilles

Et de Bordeaux par le "FELIX"

400 caisses CHATEAU GISCOURS, G. Pescatore,
200 do do DESMIRAIL & MARGAUX,
50 do do YQUEM.

Reçu par le "SQUAQUS," de Liverpool,

200 casks STRONG ALE, pints,
25 do do do quarts,
25 do PORTER pints,
15 do do quarts,

de la marque de Wm. Younger & Co, Edinburgh.

BRULATOUR & CO,

16 nov—1m No. 12 Rue Conti

Vins de Champagne.

LES Soussignés sont les seuls Agents en Louisiane pour la vente des VINS de CHAMPAGNE de la maison Bouche Fils & Co, de Mareuil sur A., des marques Carte Blanche, Dry Verzenay. Les ordres pour importation directe seront exécutés promptement et à des conditions favorables.

PAUL ADOUE & CO,

17nov—1m 20, rue Toulouse.

A Vendre.

LA belle et spacieuse boulangerie de M. John Ponstein, encoignure des rues Union et Urquhart, 3me District et à vendre offrant une bonne chance pour un certain et sûr investissement de capital.

La clientèle de cette boulangerie est bien connue. M. Ponstein est le propriétaire de toutes les bâtisses, et pour cette raison donnera un bail à la satisfaction de l'acquéreur.

Pour plus ample information s'adresser sur les lieux.

JOHN PONSTEIN,

9 déc—7f enc. Union et Urquhart.

HENRY WENGER,

No. 9, rue Bourbon, près Canal,

EST heureux de pouvoir annoncer à ses amis et à ses clients et au public qu'il a engagé M. OLIVEIRA le célèbre et incomparable [illegible] M. CHARLES MEYER [illegible] GRATUIT dans sa salle de M. Wenger, 9 Bourbon, près Canal, où l'on trouvera en tout temps la bière d'Ecosse de St Louis, les meilleurs vins et liqueurs, etc. 6 déc—1m

AVIS.

LES personnes qui désirent retenir de tables ou des places dans le marché [illegible] Poydras sont invitées à s'adresser [illegible] pour l'année 1867, époque à laquelle le marché pourra être occupé.

JAMES MORAN

P. S.—S'adresser également à Clement Ras [illegible] 11 heures et demie du matin au marché aux [illegible] du Deuxième District. 6 déc au 1er jan

AVIS.

Banque de Cité (City Bank) de la Nouvelle-Orléans.

J'AI vendu mon intérêt dans cette Banque à MM RAY, GIVEN & Co, et j'ai cessé de diriger l'institution.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre. W. S. MOUNT.

Les affaires de la BANQUE DE CITÉ (City Bank) DE LA NOUVELLE ORLEANS se feront à partir de cette date, pour notre compte et sous la signature de M RICHARD JONES directeur, qui est complètement et pleinement autorisé à exercer de toutes les transactions quelconques de la dite institution.

RAY, GIVEN & Co, Nouvelle-Orléans,
GIVEN, JONES & Co, New York

Nouvelle-Orléans, 6 décembre. 6 déc—au 1er jan

Marchandises Sèches en Gros.

Le plus Grand Assortiment, et le Stock meilleur marché en ville.

La Maison LOEB SIMON & Co,

86.......... CANAL..........86

INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.

M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co, et Geo. Bancke & Co., est maintenant dans notre maison et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patronizer.

12 oct—2m

Chaussures pour Dames,

No. 25 rue Bourbon, coin Douane.

MADAME ROY, de retour de Paris, invite ses clientes à venir examiner son magnifique stock de chaussures françaises en tous genres. Son nouveau magasin est situé à l'angle des rues Bourbon et Douane, No 25. Elle continue aussi à fabriquer sur commande. 24 nov—1m

BON MARCHÉ ! BON MARCHÉ !

AU BROWN STORE,

Rue Marais, entre St-Pierre et Orléans.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Il fait aussi sur commande.

Confection pour hommes à des prix en rapport au temps actuel. Qu'on vienne voir et l'on sera satisfait.

☞ Demande d'ouvriers cordonniers pour hommes et femmes ; il sera payé les plus hauts gages.

ANDRÉ PADRON,

Brown Store, Rue Marais entre St-Pierre et Orléans. 19nov. 1m

Charles Bienvenu, avocat,

RUE ROYALE, No 86.

M. CHARLES BIENVENU annonce à ses clients et au public qu'il a repris sa profession d'avocat et qu'il est prêt à se charger des affaires qu'on voudra bien lui confier. 24 nov—1m

NOUS sommes prêts à faire des avances libérales sur le coton, le tabac, le bois de charpente et les fournitures navales consignées à nos amis,

MM. FRED HUTH & Co, Liverpool,
" ARCH'D EDMISTON & Co, Liverpool,
" EDMISTON & MITCHELL, Glasgow,
" C. MALCHERS & Co, Brême.

MERRETT, DUNHAM, McKINNELL & Co,

16nov—1 m Rue Carondelet No 47.

Sabots-Souliers.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Queen of the West, de Bordeaux, un grand assortiment de sabots-souliers, de fantaisie, guêtres en cuir verni et en drap, en cuir verni et en cuir gras, qu'il vendra au prix réduit.

—Aussi—

De bon vin rouge pour famille, à son magasin de grocerie No 238 rue Poydras, entre Dryades et Rampart.

30 nov—1 m EUGÈNE DUCOS.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de CHAS. FRIDE—No 29,966

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours datés de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire et tableau préparé par l'administrateur de ladite succession, ne seraient point approuvés et homologués et les fonds en être répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

11 déc—16 20 Greffier.

Succession de ANDRÉ MANIORT—No 27,347.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours datés de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

11 déc—16 20 Greffier.

Succession de Paul Emile Sablon—No 28,533.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans — Attendu que Mme Vve P. E. Sablon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécutrice testamentaire dative à la succession de feu Paul Emile Sablon décédé.— Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

6 déc—11,15 Greffier.

Succession de Shapley R. Philipe— No 27,483

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

5 déc—5,11,12 Greffier.

Succession de Jean Marie Place—No 27 351.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre les mains réparties conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour P. R. O'RORKE,

15 déc. Greffier.

LEON VON ZINKEN,

ENCANTEUR ET AGENT GENERAL,

Bureau, rue Gravier, 166.

Se charge de la vente de meubles, de cargaisons, de coton et de toute espèce de marchandises au dehors.

Les baux et la vente de propriétés foncières sont l'objet d'une attention spéciale.

Bien qu'il n'ait pas une expérience de 15 à 20 ans comme encanteur M. Von Zinken espère que l'attention qu'il portera aux affaires qui lui seront confiées lui vaudra le patronage du public.

Les prix sont modérés. 14 nov—1m

VENTES JUDICIAIRES.

WILLIAM ROBERTSON vs. HOPKINS & FRERE (Octave Hopkins & Alfred H. Hopkins).

QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. No 15,990—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, douze de janvier 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

11déc—29 29, 5 11 jan Shérif de la paroisse d'Orléans

SUCCESSION de feue MARIE VIRGINIA CHEW décédée, épouse de MARTIN O. KENNEDY

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 25,627. [illegible]

HARRY T. HAYS

11 déc—11,20,26 6,11 jan Shérif de la paroisse d'Orléans.

Wallace & Co. vs J. W. Lamson & als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,892— [illegible]

Deux barges, aujourd'hui sur le fleuve [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS

déc 5 11 14 17 19 Shérif de la paroisse d'Orléans

Robert Pugh vs. Foley Avery & Co. (Patric H. Foley, Wm. H. Avery, W. B. Conger & Hanson Kelly, in solido.)

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No. [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans

1er nov—24 déc 7,11,15

B & J ABRAMS vs A LOTHROP

QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS

Shérif de la paroisse d'Orléans

30 nov—24 8 et 11 déc

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs WILLIAM G. KENDALL.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

HARRY T. HAYS

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 nov—19 27 déc—4 11

CHRISTY CONSTANT & Co vs. HENRY OTTERSEN.

CINQUIEME Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.

28 nov—3, 6, 10 et 12 déc Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu THOMAS J. DOBYNS, décédé.

COUR DU SIXIEME DISTRICT JUDICIAIRE [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 déc—7,10,12 15

La Dame LUCY MARSHALL McKNIGHT vs JOHN C. GOODRICH

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans No. 18,989—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, deux de janvier 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

1er déc—1, 10, 17, 24—janv 2 Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES DE CONSTABLE.

MADAME MARY TOOMS vs. M. GORDON.

COUR DU QUATRIEME JUGE DE PAIX paroisse d'Orléans—No 23,707. En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé [illegible] je vendrai à l'enchère publique VENDREDI, le 21 décembre 1866, à midi, en face de mon bureau, rue des Français No 7 [illegible]

Saisis dans le susdit procès, d'après l'inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. AD. FORTIER.

11déc—11,16,20 Constable de la Quatrième Justice de Paix.

CONFISERIE et PATISSEIER.

PRIX RÉDUITS !

M. JANÉ,

Confiseur et Pâtissier, rue Gravier, angle Remparts,

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de faire le plus beau et le plus grand assortiment de fruits cristallisés, et qu'il les offrira à des prix 35 pour cent au-dessous de toute autre maison de détail, plus UN ESCOMPTE LIBÉRAL SELON LA QUANTITÉ ACHETÉE.

On trouvera toujours à son magasin l'assortiment le plus frais et le plus complet des articles suivants :

BONBONS ASSORTIS.
DIX QUALITÉS DE FRUITS CRISTALISÉS ET GLACÉS.
AMANDES DE PARIS.
PRALINES GRILLÉES.
CHOCOLAT A LA CREME NOISETTE, PRALINÉ, ETC. ETC.
PATES DE POMMES, FRAISES, ANANAS
GELÉES DE TOUS FRUITS.
BOITES ET CARTONNAGES DE PARIS.
CHOIX DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE, &c.

Vaste assortiment de

VINS FINS ET DE LIQUEURS RARES.

Il se charge de toutes commandes en pièces montées.

☞ Un assortiment général de DULCE espagnol.

☞ Souvenez-vous-en : J. JANÉ,

Angle Gravier et Remparts.

1er déc—1 m t 1, 2

IMPORTATION DIRECTE.

E. FIXARY vient de recevoir de France un assortiment de marchandises sèches, d'articles de fantaisie, de porcelaines, de quincaillerie &c, &c. Il invite ses amis de la ville et de la campagne à venir examiner ses marchandises dont les prix sont avantageux, au magasin de MM. Moore & Hereford 113 rue Commune, entre St-Charles et Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande vente, sans réserve, de

650 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 50 MALLES,

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELNICKER, encanteur,

Bureau rue de Chartres No 32

IL sera vendu, mardi, 11 décembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 32 de la rue de Chartres,

[illegible]

York et de Boston.

—Egalement—

50 malles de grandeurs assorties.

Le tout sera vendu sans réserve quelconque.

Conditions à la vente 11 déc

PAR JOHN C. BLOHM

Vente spéciale de marchandises sèches.

PAR JOHN C. BLOHM, Encanteur.

MARDI [illegible]

SANS RESERVE

150 caisses et balles Marchandises sèches 4 caisses Habillements.

—ET—

100 caisses Chapeaux.

Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats-Unis. 11 déc

PAR ALFRED BOULIGNY.

Deux Grandes Ecuries pour Vaches,

21 Terrains dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, St John et St James.

Par ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Rue Carondelet, No 49.

IL sera vendu, samedi, le 15 décembre [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Vente d'objets donnés en nantissement et non-réclamés, se trouvant dans les bureaux de Charles Bostez, No 85 rue de la Douane et No 3 rue St Charles

Vente au No 3 rue St Charles.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.

Bureau No. 7 Passage de la Bourse.

IL sera vendu, mardi, 11 décembre 1866, à 10 heures A. M. [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

MEUBLES. MEUBLES.

Argenterie, Montres en or et en argent, Bijouterie, &c.

Succession de Peter Altmeyer.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 27,[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur,

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO.

Magnifiques Meubles, Tapis, Glaces françaises, Tableaux, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS,

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi [illegible]

Meubles.... Meubles.... Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu [illegible]

Un assortiment général de meubles.

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux, appareillés, Chevaux de monture, beaux Mulets de Carrosse, Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan

Par MONTGOMERY & BRO.,

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu [illegible]

Elégants Chevaux appareillés.

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Maquereaux, Morue, Sucre, Beurre.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

AUJOURD'HUI [illegible]

Briques ! Briques ! Briques !

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

[illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de Geo. C. BROWER—No [illegible]

Lampes de Sucrerie, Meubles de Bureau &c

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO

GARDNER SMITH, encanteur.

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Grocerie.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau : Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu mercredi [illegible]

GROCERIES.

[illegible] 11 déc

Vente positive pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

SAMEDI [illegible]

Succession de Madame Jean Coulon.

Par S. GUINAULT, encanteur,

MARDI [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de Joseph Lombard—No 27,177.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

VENDREDI [illegible]

Conditions—comptant. 3 déc. 8, 14.

PAR D. E. MORPHY.

300,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI [illegible] véritables, [illegible]

100 Tierçons de Jambons.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 12 de ce mois [illegible]

100 tierçons (plus ou moins) de jambons fumés et unis.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR FRANCIS FERNANDEZ

Meubles ! Meubles !

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

MERCREDI [illegible]

Conditions—Comptant 11déc

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1866.

AUJOURD'HUI une réunion des Directeurs [illegible] JEUDI [illegible]

GEO. A. FREERET, Caissier

LOUIS S. TESSON, Nlle-Orléans. TESSON son & Co, St-Louis

LOUIS S. TESSON & Co.,

BANQUIERS,

rue de la Commune, No 104.

Ils achètent et vendent du change sur St Louis.

25 nov—3 m

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient [illegible] 20 oct—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Six cent cinquante colis et lots de Marchandises sèches, étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO,

W. P. VINCENT encanteur.

IL sera vendu mardi [illegible] à 10 heures, dans leur salle d'encan au No 16 de la rue de Chartres,

[illegible] pièces [illegible] couleurs,

[illegible] chemises de [illegible]

— EGALEMENT —

Une facture de parapluies anglais en soie et en coton.

PAR O. VALETON.

Jambons au Sucre. Jambons au Sucre.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur.

MARDI [illegible] sans enveloppes 11 déc

Pétards ! Cerises à l'Eau-de-Vie ! Pruneaux !

PAR O. VALETON, Encanteur.

MERCREDI [illegible] No 72, rue Poydras entre [illegible] 11 déc

Jouets ! Jouets ! Jouets !

Articles pour cadeaux, articles de fantaisie, vitrières de magasins. Vente pour clore un stock.

PAR O. VALETON, encanteur.

VENDREDI [illegible] Français, entre Victoire et Magasin [illegible] sans réserve, pour clore

[illegible] 11 déc

Kirchwaser. Kirchwaser.

PAR O. VALETON, Encanteur.

JEUDI [illegible] 11 dec

MULETS ! MULETS !

PAR O. VALETON, Encanteur.

VENDREDI [illegible] Texas de 4 à 5 ans.

Vente pour cause de liquidation.

Vieux Cognac, Whisky d'Ecosse, Genièvre de Hollande, Vins, Vinaigre, Indigo, Champagne, Vermouth.

—Sans aucune réserve—

Pour clore la liquidation de MM. Vredenburg Brothers.

PAR O. VALETON, encanteur,

Bureau No 7 [illegible] coin Natchez

MERCREDI [illegible] des importateurs, No [illegible]

100 [illegible] des marques suivantes

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

VENTE POSITIVE

et sans réserve, de vins français de choix, des meilleures marques importées.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

Bureau No 17 Place de la Bourse.

IL sera vendu [illegible] à onze heures [illegible] Place de la Bourse No 17,

Soixante barriques de vins français de choix [illegible] de Lafitte, Château Margaux, Latour, Sauterne, Barsac [illegible]

EGALEMENT :

[illegible]

Propriété [illegible] dans la rue St-Louis, entre les rues [illegible] Vieille Levée, magasin [illegible] coup de logement au-dessus

PAR C. E. GIRARDEY & Co., encanteurs.

Bureau, Passage de la Bourse No 17.

[illegible]

Belle maison en brique, à étage, à deux corps de logis, [illegible] Bienville [illegible] sud ouest des rues [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Bureau, No 17, Exchange Place.

SAMEDI [illegible]

Grande Vente à l'Encan.

Pour cause de départ.

JEUDI [illegible] de la paroisse Plaquemines

UNE des plus belles habitations de la paroisse de Plaquemines, [illegible] du fleuve [illegible] la Nouvelle-Orléans connue sous le nom de SEVERO PLACE.

[illegible] 40 arpents [illegible] une belle orangerie en [illegible]

[illegible] NEW THEODILE, prêt à partir, [illegible] une machine à vapeur, un lot de [illegible] ferraille, meubles.

CONDITIONS

Il n'y aura pas de grocerie pendant cinq ans sur les terres [illegible] la grocerie, la moitié comptant [illegible] deux ans de crédit

[illegible]

Paroisse de Plaquemines, 22 novembre 1866.

Pour plus amples informations, s'adresser chez A. SOCOLA

5 déc—au 20 No [illegible] Vieille Levée, encoig Toulouse

Par le Gouvernement des E.-Unis.

Porc, biscuits, mais, gru, farine, bœuf, pommes sèches, &c, &c., à l'encan.

IL sera vendu à l'enchère publique, au Dépôt des Vivres [illegible] dans cette ville, le 11 décembre [illegible] 11 heures du matin, les provisions suivantes :

50 barils Porc salé,
[illegible] Biscuits
[illegible] Mais
100 barils Farine de mais et gru,
50 barils Farine,
20 barils Bœuf salé avarié,
100 barils Pommes sèches.

A. BECKWITH,

5 déc—7f Commissaire des Vivres.

DEBALLAGE ! DEBALLAGE !

C. JAUBERT & CO.,

20..........RUE DE CHARTRES..........20

WHOLESALE DRY GOODS.

FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne sur leur immense stock si varié de marchandises étrangères et du pays qu'ils reçoivent dans ce moment et qu'ils offrent à des prix qui défient toute concurrence. 23sep—3 m

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & RELF, pour le commerce de charbon.

JOHN E. SMITH
J. MILTON RELF.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier

Changement de domicile.

LE Dr. [illegible] a transporté son domicile au No 238 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne.

A LOUER.

A partir du 1er octobre le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St Charles. Il se compose de deux grandes et belles salles ayant chacune vingt pieds de large sur trente pieds de long, de trois chambres à coucher et cabinets pourvus d'eau.—A louer [illegible] le grenier qui est grand et très convenable [illegible] Le tout convient très bien pour [illegible] la bâtisse étant située dans [illegible] près la rue St-Charles. Pour [illegible]

[illegible] ESANT,

15 nov—1m Rue Carondelet, No 3.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, Encanteur.

MARDI 11 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée,

5 [illegible] pièces Indiennes,
200 do Denims
150 do Alpacas,
100 do M[illegible]
200 do Cotons à [illegible]
500 do Cotons blancs
500 do do écrus,
100 paires couvertures blanches et grises,
500 pièces Tarlatanes
50 do Draps [illegible]
100 do Satinettes
50 do Casimirs
200 douzaines Cravates Foulards,
400 pièces Mouchoirs de [illegible]
100 douzaines [illegible] mouchoirs,
300 pièces Flanelles,
200 douzaines Caleçons
100 do Chemises flanelle rouge,
100 pièces Kerseys
50 do Cotonnades
150 do [illegible]
30 do Toiles d'Irlande

—AUSSI—

200 lots tels que Châles, [illegible] Marteaux, Chaussettes, [illegible] Madras, Serviettes, [illegible] Balmorals, Popelines, Tweeds, Chemises [illegible]

Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs est appelée sur cette vente 9 déc

Chargement du navire Louise & Gabrielle de Marseille.

Vermicelle, Macaroni, Absinthe, Vin Muscat, Huile Plagniol, Savon Castille, Vermouth, Vin Rouge, Porto, Bouchons, &c. &c.

PAR E. ROGER & CO,

O. DEJAN, encanteur.

MERCREDI, 12 décembre, il sera vendu, à midi, sur la Levée, [illegible]

400 caisses vermicelle d'Italie,
150 do macaroni,
150 do Absinthe Noilly Prat & Co
50 do Vin muscat Noilly Prat & Co
600 paniers huile Plagniol grandes bouteilles,
400 do do do demi do
16 caisses savon Castille Arcasson
100 de vermouth, Noilly Prat & Co,
140 barriques vin rouge Bergasse
50 do do Banuls Violers & Bataille,
50 do do Fontenaire & Rouges, Cette,
75 quarts sherry Paul Emile Thomas,
50 huitièmes sherry, Paul Emile Thomas,
50 quarts do do do
10 huitièmes do do do
50 quarts porto do do
10 huitièmes porto do do
4 balles bouchons réguliers, 18 [illegible] chaque
4 do do pointus [illegible]
4 do do pointus [illegible]
4 do do à damejeanne [illegible]

en débarquement du navire Louise & Gabrielle, venant de Marseille.

Les échantillons seront prêts mardi matin.

Conditions à la vente. 9 dec.

Manteaux, Burnous, Basquines, &c., &c.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, encanteur.

MARDI 11 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

150 manteaux, burnous, basquines, &c., au magnifique assortiment supérieur [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 déc

Vente avec catalogues de Cognac, Champagne, Kirsch, Marasquin, Anisette, Liqueurs assorties, Conserves, Moutarde, Chocolat, Vins de table, et de dessert.

Par E. ROGER & CO.

O. DEJAN Encanteur.

VENDREDI 14 décembre, il sera vendu à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

60 huitièmes vieux Cognac, 27 gallons chaque
[illegible] quarts do do do
50 caisses Champagne grandes et demi-bouteilles,
40 do Kirsch
25 do Marasquin
30 paniers Anisette
150 caisses Cornichons
200 do Liqueurs assorties
600 do Moutarde et conserves divers,
5 do Chocolat,

— AUSSI —

300 caisses Vins fins de table et Vins de dessert.

Le tout d'importation directe.

L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente qui sera positive et sans réserve

Conditions à la vente. 11 déc

100 Barriques Vin Rouge.

PAR E. ROGER & CO.

O. DEJAN, encanteur.

MARDI 11 courant, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi sur la Levée en face les bâtisses Magny, 3me District

100 barriques vin rouge, en débarquement de la barque Felix venant de Bordeaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 déc

PAR FORSTALL & SPEAR.

Vente sans Réserve

D'Actions de Banque, Actions d'Assurances et de Chemin de Fer.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Salle d'encan, No 36 rue Bienville.

MERCREDI, 12 décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs sans aucune réserve.

[illegible] actions de la Banque de la Louisiane,
100 do do do do
100 do do do do
100 do do d'Orléans
25 do de la Compagnie du Gaz
50 do de la Banque de la Nouvelle-Orléans,
152 do do do do
152 do do de l'Union,
20 do do des Mechanics et Traders,
50 do du Levee Steam Cotton Press,
35 do de la Banque de l'Etat de la Louisiane,
50 do de la Compagnie d'Assurance [illegible]
40 do do do Hope,
40 do de la Banque des Marchands,
42 do du Chemin de fer [illegible]
27 do de la Compagnie d'Assurances [illegible]
50 do de la Banque d'Amérique,
25 do du Sudbury Bank
25 do des Chemins de fer de la ville,
120 do du Chemin de fer [illegible]
27 do de Carondelet Canal & Navigation Co,
17 do do do do

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 déc

Terrains de valeur, sur la Levée, Troisième District.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle d'encan No 36 rue Bienville.

MERCREDI 12 de décembre 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville [illegible]

[illegible] 9 déc

Belle Résidence de famille, No 328, rue St. Claude, à deux pas de la rue Esplanade, Maison à deux locations, Nos 222, 224 et 226, rue Dumaine, et Magasin en briques, à trois étages et demi, Passage de la Bourse.

Vente positive et sans aucune réserve,

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Salle de vente No 36, rue Bienville.

SAMEDI, 15 décembre 1866, à midi, il sera vendu, sans limite aucune à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

[illegible]

L'acte de vente y compris les timbres, pardevant C. Cuvellier notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10 déc

PAR NELLIGAN & NASH

Cadeaux de Noel et du Premier de l'An, au magasin d'encan du "Croissant," rue Carondelet, No 74

PAR NELLIGAN & NASH.

J. NELLIGAN, encanteur

Grande vente de statues et statuettes en albâtre et en marbre d'Italie, fontaines, paque &c.,—importés par le Signor G. B. Pandolfini, directement de Florence, Italie

JEUDI, matin et soir, 12 décembre à 10 heures et à 7 heures au magasin d'encan du Croissant rue Carondelet, No 74 [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

SUCCESSION DE FLORA BURDELL.

No 27,380.

Les meubles, les installations, &c., &c., des maisons Nos 277, 279 et 281 de la rue de la Douane.

Vente à l'encan, en bloc.

PAR NELLIGAN & NASH.

J. NELLIGAN, encanteur

Bureau, rue Carondelet, No 74, deux portes de la rue Perdido

IL sera vendu, à l'encan, mardi, 11 décembre, à 11 heures du matin [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 7 déc